

ASSEMBLEE NATIONALE

BURKINA FASO

-----

Unité-Progrès-Justice

8<sup>ème</sup> Législature

**DISCOURS**  
**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR**  
**Alassane Bala SAKANDE,**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**  
**AUX PREMIERES JOURNEES DE**  
**REDEVABILITE DE L'ASSEMBLEE**  
**NATIONALE**

Bobo Dioulasso, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

## PRESEANCE

A l'entame de mon propos, je voudrais que nous ayons une pensée pieuse pour le repos des âmes de nos compatriotes civils lâchement assassinés ainsi que celles de nos policiers tombés lors d'une embuscade sur l'axe Barsalogo-Foubé et des deux militaires tués par la suite dans l'opération de ratissage.

**Observons ensemble un moment de silence en leur mémoire.**

-----

Je vous remercie !

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

L'événement dont nous sommes les acteurs aujourd'hui, ma modestie dût-elle en souffrir, est sans précédent dans l'histoire politique de notre pays.

En effet, depuis la création du Conseil général de la Haute-Volta, ancêtre de l'Assemblée nationale burkinabé, en 1948, c'est la toute première fois que l'ensemble des représentants de la nation se réunissent, au grand complet, hors de Ouagadougou, siège du Parlement.

La singularité de cette initiative de la représentation nationale n'est pas passée inaperçue et n'a pas manqué de susciter quelques questionnements au sein d'une partie de l'opinion nationale.

C'est la preuve supplémentaire de l'intérêt que les citoyens accordent à notre institution et à ses activités.

C'est aussi la preuve, il faut avoir le courage de le reconnaître, que nous avons omis de prendre en compte certains éléments dans la communication autour de l'organisation de cette manifestation. Il faudrait donc en tirer tous les enseignements nécessaires afin d'éviter pareilles carences dans la mise en œuvre de nos programmes d'activités.

Mais d'ores et déjà, les différentes interrogations sur les tenants et les aboutissants de cette initiative parlementaire méritent que l'on s'y attarde un tant soit peu.

C'est pourquoi, à toutes celles et tous ceux qui nous ont interpellés, d'une manière ou d'une autre, à toutes celles et tous ceux qui se sont inquiétés de la légalité ou non d'une telle démarche je voudrais les rassurer en disant ceci :

D'abord, il ne s'agit pas d'une délocalisation, même temporaire, de l'Assemblée nationale, quand bien même il faut le reconnaître, Bobo-Dioulasso, la terre de l'héroïne Guimbi Ouattara, et de l'intrépide Daniel Ouezzin Coulibaly, mérite amplement d'abriter le siège d'une institution aussi prestigieuse que le Parlement.

Ensuite, il ne s'agit pas non plus d'une plénière de l'Assemblée nationale dans la ville de Sya puisque la Constitution nous l'interdit à son article 90 qui stipule : « Sauf cas de force majeure constatée par le Conseil constitutionnel, les délibérations de l'Assemblée nationale ne sont valables que si elles ont eu lieu à son siège ».

L'initiative de ce rassemblement des députés à Bobo-Dioulasso ne repose donc pas sur aucune légalité expresse inscrite comme sur du marbre. Mais sa légitimité reste pleine, entière et évidente.

Sa légitimité reste pleine, entière et évidente, parce qu'elle procède d'une démarche volontariste du député de questionner son action par un retour à la source de son mandat.

Sa légitimité reste pleine, entière et évidente, parce qu'elle traduit l'aspiration à davantage de transparence, de responsabilité et d'efficacité de l'action parlementaire.

Sa légitimité reste pleine, entière et évidente, parce que l'obligation de reddition est la contrepartie nécessaire du droit de représentation.

Sa légitimité reste pleine, entière et évidente, parce que sans l'obligation de rendre compte, l'exercice de tout mandat électif ou de tout pouvoir républicain n'est qu'une conspiration contre le destin collectif.

Ce sont-là les ressorts de ces « Premières journées de redevabilité » que nous avons le plaisir de tenir à Bobo-Dioulasso.

- **Distingués invités ;**
- **Honorables députés ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Le choix de cette flamboyante et fabuleuse ville pour être l'hôte de cet événement tient moins à son rang de deuxième ville ou à son statut de capitale économique qu'au rôle historique qu'elle a joué dans l'évolution politique de la Haute-Volta au Burkina Faso.

Cité cosmopolite depuis l'époque coloniale, carrefour commercial de l'Afrique occidentale, lieu d'intenses brassages culturels, destination touristique de premier choix, la « Maison de Bôbô et Dioula », comme signifie le nom Bobo-Dioulasso, a été à la fois l'un des creusets et l'un des grands artisans des événements majeurs qui ont façonné l'histoire politique de notre nation dont nous sommes les fiers héritiers.

Ce choix est aussi l'expression des hommages mérités que nous tenions à rendre à cette terre des Bôbô-Dioula et c'est une occasion pour nous de lui dire que nous sommes tous ses enfants et fiers de l'être.

Aussi m'en voudrais-je, si je ne saisisais pas cette tribune pour exprimer, au nom de l'Assemblée nationale et au mien propre, toute ma reconnaissance à tous les habitants de la belle cité de Sya.

Je pense notamment aux responsables politiques, aux chefs coutumiers, aux responsables religieux, aux autorités administratives, militaires et paramilitaires pour leurs contributions respectives à la bonne tenue de ces « Premières Journées de redevabilité ».

J'associe à ces remerciements les vaillants jeunes et les valeureuses femmes pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité bien bobolaise dont nous sommes l'objet.

**Honorables députés,**

**Mesdames et messieurs,**

La crise que traverse la démocratie représentative n'épargne aucune des nations qui ont fait de la souveraineté populaire le mode de dévolution de tout pouvoir républicain et la source de légitimité de tout mandat représentatif.

En effet, partout dans le monde, nous assistons à des élections dont les taux d'abstention extrêmement élevés donnent le vertige.

Partout dans le monde, nous sommes témoins d'actes inquiétants de défiances à l'égard de l'autorité publique.

Partout dans le monde, nous constatons une montée progressive des préjugés contre la politique et des hommes politiques.

Ce sont-là autant de manifestations symptomatiques d'une crise existentielle qui mine la démocratie représentative.

Mais attention à ne prendre l'ombre pour la proie. Ce qui est en cause ici, c'est moins la démocratie que l'usage pervers que l'on en fait souvent.

En effet, quand le souci de la personne humaine n'est pas au cœur de l'action politique, jamais la démocratie représentative n'aura grâce aux yeux des citoyens.

Quand la quête de l'épanouissement collectif ne guide pas l'action politique, jamais la démocratie représentative ne se réconciliera avec les citoyens.

Quand la participation de tous au destin commun ne fonde pas l'action politique, jamais la démocratie représentative ne sera perçue comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

C'est pourquoi, Winston Churchill, qui l'a appris à ses dépens, puisqu'il s'est retrouvé dans l'opposition, faisait observer, je cite : « *la démocratie n'est pas un lieu où on obtient un mandat*

*déterminé sur des promesses, puis on en fait ce qu'on veut. Nous estimons qu'il devait y avoir une relation constante entre les dirigeants et le peuple. [...]* » Fin de citation.

La démocratie est un système fondé sur des institutions et des lois mais également sur la confiance que lui accordent les citoyens. C'est à l'aune de cette confiance que l'on mesure la vitalité et les vertus de la démocratie.

En tant que représentants de la nation, notre rôle primordial est de préserver et d'entretenir les relations de confiance entre le Parlement et son peuple.

C'est pourquoi, les présentes journées de redevabilité, loin de rester un simple coup d'éclat politique, doivent préfacier une nouvelle ère dans la gouvernance parlementaire.

La culture de la reddition des comptes, à laquelle je vous convie, doit désormais guider nos missions constitutionnelles, elle doit tendre vers l'ouverture de nouveaux espaces d'inclusion des citoyens dans le processus de fabrication de la loi, elle doit viser à faire du citoyen un co-auteur de la décision politique et non un objet passif de la décision politique.

Il y va de la légitimité des lois que nous produisons.

Il y va de l'efficacité de l'action parlementaire.

Il y va de la crédibilité de notre institution.

On dit souvent qu'une nation a besoin d'institutions fortes et non d'hommes forts. C'est vrai. Mais on oublie d'ajouter qu'une institution n'est forte que par l'estime et la confiance que le peuple lui accorde.

Je sais que ce n'est pas toujours aisé de se soumettre à l'exigence de rendre des comptes.

En effet, rendre des comptes, c'est se soumettre à une évaluation.

Rendre des comptes, c'est s'exposer à un jugement.

Rendre des comptes, c'est courir le risque de subir une sanction.

Mais quand le devoir est accompli, quand la mission a réussi, rendre compte consolide la confiance et renforce la responsabilité.

**Distingués invités,**

**Mesdames et messieurs,**

Les présentes Journées de redevabilité qui se tiennent sous le thème : « *Culture de la redevabilité : un impératif pour un Parlement de proximité* » ont pour objectifs :

- Rendre compte de l'action parlementaire ;

- Ecouter les préoccupations des populations ;
- Faciliter le contrôle citoyen de l'action gouvernementale.

Trois jours durant, nous allons nous soumettre à un exercice inédit. Nous allons soumettre le bilan partiel de la 8<sup>e</sup> Législature à l'appréciation des citoyens. Nous allons affronter leur jugement, recueillir leurs attentes, entendre leurs inquiétudes, partager leurs espoirs.

Le même exercice sera transposé, les mois à venir, dans les autres régions du Burkina Faso mais sous d'autres formats.

En effet, contrairement à celles de Bobo-Dioulasso, les journées de redevabilité se tiendront exclusivement entre les députés d'une même région et les populations de cette même circonscription territoriale.

Mais je préviens, ce ne sera pas un huis clos entre gens d'un même CRPA dont les conclusions resteront sous les coudes.

Non et non ! Tout ce qui sera dit, vu, entendu et constaté, devra remonter partout ou besoin sera, à commencer par le cabinet du président de l'Assemblée nationale.

### **Distingués personnalités ;**

### **Honorables députés ;**

Au terme de l'article 84 de la Constitution, il revient à l'Assemblée nationale de voter la loi, de consentir l'impôt et de contrôler l'action du gouvernement.

Sans efflorer la communication sur le rôle du député qui sera livrée à l'issue de mon intervention, il me paraît pédagogique de préciser que l'Assemblée nationale et les députés qui la composent ne peuvent pas d'eux-mêmes et directement réaliser des infrastructures scolaires, sanitaires, routières et j'en passe. Mais s'il y en a qui peuvent le faire, c'est toujours bon à prendre.

Par contre, c'est l'Assemblée nationale et ses députés, à travers le vote de la loi des finances, qui alloue au gouvernement et aux administrations les ressources nécessaires à leur fonctionnement et à la mise en œuvre des programmes et projets de développement.

C'est le Parlement et ses députés qui ouvrent la voie à la collecte des recettes en consentant l'impôt.

C'est l'Assemblée nationale et les représentants de la nation que nous sommes qui sont les vigies de l'exécution équitable du budget de l'Etat. Ce rôle fait du député le garant de l'intérêt général, une prérogative qu'il exerce à travers les enquêtes parlementaires, les questions orales ou écrites et les missions d'information.

Aux trois missions cardinales de l'Assemblée nationale que je viens de rappeler s'ajoute une prescription capitale : « chaque député est le représentant de la nation.

Tout mandat impératif est nul ». Cette disposition, contenue dans l'article 85 de notre Constitution est source de nombreuses controverses dans l'opinion publique numérique.

Mais, cela n'enlève en rien la pertinence de l'article en question qui impose qu'une fois élu, le député s'émancipe de son appartenance territoriale, partisane, et électorale. Il devient donc ingrat envers ses électeurs pour agir au nom et pour la nation toute entière. Toutefois, il doit entretenir cette relation de proximité en demeurant à l'écoute de ses concitoyens qui l'ont élu pour porter leurs préoccupations et en trouver les solutions à travers l'œuvre législative.

La loi est certes impersonnelle et de portée générale. Mais elle ne saurait être une création ex nihilo. Elle est aussi faite pour l'homme et non le contraire.

C'est pourquoi voter la loi ne doit pas être une simple formalité administrative ou un acte isolé de laboratoire. Elle doit s'inspirer des réalités quotidiennes de nos populations, et être en phase avec les attentes légitimes des citoyens.

C'est dans cette perspective que nous avons inscrit dans l'agenda de ces premières Journées de redevabilité deux activités complémentaires :

- La première c'est la conférence publique sur la relance économique du Grand Ouest qui devrait nous éclairer sur les principaux leviers à actionner afin de sauver le plus important pan de notre tissu industriel du marasme qui le menace.
- La seconde est liée à la visite du barrage de Samandeni qui n'a rien de touristique pour l'instant. Chaque ministère impliqué dans la mise en œuvre de cette infrastructure hydroagricole devra nous faire l'état d'exécution des tâches qui lui ont été dévolues. La sécurisation du site, les capacités du barrage, la situation des personnes déguerpies, les aménagements agricoles, le projet de construction de la route d'accès au barrage sont autant de préoccupations pour lesquelles les ministres ont été invitées à nous en parler. C'est donc une visite terrain de contrôle de l'action gouvernementale.
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer ce propos inaugural sans vous présenter les différents groupes parlementaires qui animent la vie politique à l'Assemblée nationale dont les membres sont priés de se mettre debout à l'appel de leurs noms respectifs.

Il s'agit :

- du groupe parlementaire PJRN, composé de l'ADF/RDA, AGIR ensemble et du CDP ;
- du groupe parlementaire UPC,
- du groupe parlementaire NTD,
- du groupe parlementaire CDP,
- du groupe parlementaire RDJ, composé de l'UNIR/PS, du MBF, du RPI, du PDC, de la CNP, de l'APR-Tiligré, du PUR, de la CPS/G3 et du PDS,
- du groupe parlementaire MPP.

**Honorables députés,**

Je sais que nous ne sommes pas à Bobo Dioulasso pour une visite de plaisance, n'empêche, pour joindre l'utile à l'agréable comme on a coutume de l'entendre, je recommande vivement, et c'est en connaissance de cause, les uns et les autres, à prendre d'assaut le marché de Bobo pour y déguster et emporter les croustillants et succulents chitoumou, acheter les savoureuses mangues-bio de la région des Hauts-Bassins et se procurer les flamboyants tissus Kôkô-Dunda.

N'hésitez pas non plus à aller à la découverte des somptueux sites touristiques dont regorge la ville.

C'est par cette exhortation que je déclare ouvertes les « Premières Journées de redevabilité » qui se tiennent dans la mythique cité de Sya sous le thème : « *Culture de la redevabilité : un impératif pour un Parlement de proximité* ».

Plein succès à nos travaux.

Vive la Région des Hauts-Bassins !

**Dieu bénisse le Burkina Faso !**

**Je vous remercie !**